

VILLE DE WATTRELOS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LA MANDATURE 2026_2032

DELIBERATION N° 15
DATE : MARDI 23 JUIN 2026

RAPPORTEUR :
Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Vu l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu l'installation du Conseil d'Administration par délibération n° 14 du 23 juin 2026 ;

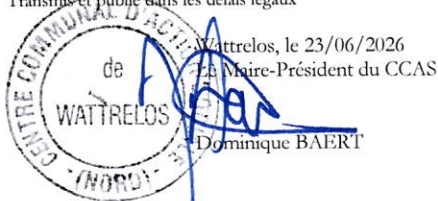
Monsieur le Président propose d'adopter le règlement intérieur, qui fixera les modalités et règles du fonctionnement de l'Assemblée délibérante, et de ses prises de décisions pour la durée de sa mandature.

Ce document est joint en annexe à la présente délibération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982
Transmis et publié dans les délais légaux

de Wattrelos, le 23/06/2026
Le Maire-Président du CCAS
Dominique BAERT



DEPARTEMENT DU NORD

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

MARDI 23 JUIN 2026 – 15h30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à quinze heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS de WATTRELOS s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la Présidence de Monsieur Dominique BAERT, Président du CCAS, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le dix-neuf juin deux mille vingt-six, soit trois jours francs auparavant.

Présents :

Monsieur Dominique BAERT, Président

Mesdames, Marjorie BOUGHARI, Michèle COQUELLE, Evelyne VANDAMME, Jocelyne LEFEVRE, Martine LEBLANC, Sarah NEYRINCK,

Messieurs, Tarik MEKKI, Pierre DESSAUVAGES, Patrick DUPONCHEEL,

Absence avec pouvoir :

Madame Vanessa BLICQ-PELAPRAT
Monsieur Daniel BALCAEN

Absence sans pouvoir :

Madame Nathalie SPRIET

Monsieur Nazzario SANTAMARIA, Directeur, est secrétaire de séance, conformément au règlement intérieur.